

Frégouville

Conseil de Fabrique

et

Registres de Confréries.

Le Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing publie dans la même série de fascicules, le résultat de ses recherches concernant les archives paroissiales des villages suivants :

Auradé (et Goujon)
Beaupuy
Clermont-Savès
Frégouville
Goudourvielle
L'Isle-Jourdain
Marestaing
Monferran-Savès
Pompiac (Registres et Monographie de M. l'abbé A. Laffont)
Pujaudran
Razengues
Ségoufielle

Il s'agit des registres du Conseil de Fabrique et de cahier ou registres de paroisses. Dans ces documents les prêtres consignaient les événements importants, à leurs yeux, de la vie des villages.

Ces archives sont plus ou moins abondantes.

Elles ne concernent pas les registres « Baptême, Mariage, Sépulture ».

Le document établi lors de ce dépouillement est un résumé de l'essentiel ou une saisie littérale lorsqu'il s'agit de questions importantes pour la vie locale.

Pour tous renseignements, contacter le :

Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing
32490 Marestaing

Frégouville

Conseil de Fabrique et Confréries

Conseil de Fabrique - 1er registre.

- 1841 - 18/04 Mise en place du Conseil de Fabrique. Daylies, desservant.
- 1847 - 01/01 Arrivée de Jean Augustin Daylies ⁽¹⁾ , vicaire à Samatan, nommé curé de Frégouville. Il est installé le 6 janvier 1847.
- 1847 - 17/01 Demande de financement pour travaux au presbytère.
- 1847 - 11/04 Il manque des objets pour le culte. Des travaux doivent être effectués à l'église.
- 1847 - 20/06 Fermage des chaises à M. François Fauré, carillonneur et Antoine Vernis, au prix de 75 F.
- 1847 - 26/12 Devant la porte de l'église, adjudication des chaises pour 3 ans. Attribué aux mêmes pour 125 F.
- 1849 - 15/04 Fixation du prix des chaises pour la Mission.
- 1850 - 29/12 Fermage des chaises. Les mêmes à 126 F.
Achat de 12 chaises.
- 1852 - 18/04 Achat de candélabres pour l'autel avec la somme de : 100 F, legs de M. Sononde, ancien desservant, remis par Firmin Daylies, négociant à Gimont et 100 F., don de M. le curé.
- 1852 - 28/06 Visite pastorale. Travaux effectués : réparation du clocher, sol du chœur rehaussé de 2 marches, autel restauré, acquisition de tabernacle en marbre, appui de communion en fonte, garniture de chandeliers avec croix en cuivre doré, construction de la chapelle du midi avec un beau meuble, travaux au presbytère en cours.
- 1855 - 01/07 Visite pastorale. La chapelle de la Vierge a reçu une voûte et elle a un autel en marbre, des candélabres, un appui de communion et une statue. Il y a eu achat de chasubles et d'étoles.
- 1856 - 06/01 "M. le curé ayant exposé que le carillonneur demandait de l'huile ou de la graisse pour les cloches , le conseil a rejeté la demande et a voulu que l'entretien des cloches pour le graissage demeurât à la charge du dit carillonneur. Le conseil n'ayant plus à s'occuper d'affaires importantes pour le moment..."
- 1860 - 01/01 Le plancher de la chapelle est descendu de 8 à 10 cm au dessus de la clé de l'arceau. Il y a danger, travaux urgents.

¹ - Ce nouveau prêtre, dès son arrivée, signe avec trois points placés : 2 sur les branches du "Y" et le troisième sur le "I". On trouve aussi souvent ces trois points sur le mot "réunion" : 2 sur le "U" et le troisième sur le "I".

- En 1845, le conseil municipal avait voté 1200 F. pour cette reconstruction, mais cette somme a été utilisée pour les travaux de reconstruction du presbytère. Demande de secours au Préfet, en attendant et vu l'urgence, les fonds sont avancés par M. le maire et M. le curé.
- 1862 - 27/04 Le taux de l'abonnement des chaises est porté à 1 F. par an et pour les non abonnés à 5 centimes par office. Les travaux urgents à faire à l'église sont évalués à 3000 F
- 1864 - 03/04 Le maire propose d'augmenter le taux des chaises fermées; proposition mise aux voix et rejetée.
- 1865 - 23/04 Travaux à faire à l'église : achever la chapelle du nord et la sacristie, faire plafonner le dessous de la toiture et se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver en attendant que la voûte de la chapelle et le plafond de la sacristie soient faits, faire l'ouverture de la porte d'entrée de la sacristie en pierre taillée, construction de latrines, pose de 8 treillis en fer placés aux ouvertures des chapelles et de la sacristie.
- 1867 - 28/04 Mauvais état du clocher, de la toiture et du plancher de l'église.
- 1869 - 07/03 Etat du cimetière : les réparations sont urgentes et il n'y a pas 1 centime.
- 1869 - 04/04 Examen des comptes particuliers de M. le curé et approbation de tout ce qu'il a fait et acheté pour l'église et témoignage de satisfaction.
- 1872 - 07/04 Toute personne qui monte à la tribune pendant les offices doit payer 10 centimes au carillonneur. Le carillonneur est chargé de veiller à l'exécution de cette décision.
- 1879 - 20/04 Dorure des vases sacrés.
- 1881 - 02/01 Fixation de tarifs divers.
- 1883 - 01/04 Achat de 50 chaises et réparation des vieilles.
- 1883 - 20/12 L'abbé Joseph Meydiou se présente comme nouveau curé.
- 1886 - 04/07 Acceptation du legs de l'abbé Daylies, ancien curé, du jardin attenant au presbytère.
- 1890 - 09/03 Installation de l'abbé François Duffaut comme nouveau curé.
- 1890 - 20/04 L'excédent de 300 F. de l'achat de l'autel sera affecté à l'achat d'une chaire. On va aussi acheter 2 ou 3 douzaines de chaises.
- 1890 - 09/06 Achat d'une chaire (à M. Estrade, sculpteur à Toulouse) en brique cuite avec escalier et mise en place pour le prix de 750 F. Il y a 300 F. reliquat de l'autel, 100 F. produit d'une quête faite dans ce but, 50 F. don de M. le curé et 300 F. proviendront d'une quête de blé à l'époque de la récolte pour achever de payer. En cas de besoin, M. Estrade fera crédit.
- 1890 - 21/09 Comment payer le clocher déjà construit ? Il n'y a pas de ressources à la Fabrique.
- 1890 - 05/10 Devant le refus du carillonneur de venir à la réunion où des observations devaient lui être faites concernant son service, on confie la sonnerie des cloches à M. Verdier à partir du 01/01/1891.
- 1891 - 14/04 voir le 2^{ème} registre.
- 1891 - 16/04 idem.
- 1891 - 05/07 Tarif des chaises : abonnement, 1 F. par an, cependant tarif spécial pour les familles de plus de 10 personnes : désormais ceux qui dépassent ce nombre payeront 0,50 F. par personne.
- 1891 - 30/08 Tarif des chaises : il sera affiché à la porte de l'église. Ceux qui refuseront de se conformer à ce tarif, seront poursuivis judiciairement par le trésorier.
- 1891 - 04/10 Tarif des chaises : certaines personnes refusent de s'abonner et refusent de payer les 5 centimes. L'exemple risque de devenir contagieux et bien des personnes menacent de suivre leur exemple et de mettre ainsi la Fabrique dans l'impossibilité de se procurer aucune ressource pour l'entretien du culte

approuvé et protégé par la loi.

Demande d'autorisation au conseil de Préfecture de poursuivre les récalcitrants devant les tribunaux. Décision de n'admettre dans l'église que les chaises des abonnés.

Les vases sacrés ne resteront plus à la sacristie mais M. le curé les portera au presbytère (raison invoquée : isolement de l'église).

30 F. provenant de la quête du blé serviront à finir de payer la chaire. Achat d'un bénitier rond du même genre que la chaire.

Mettre une porte en bois aux fonts baptismaux et peinture des 3 portes. (2)

1893 - 01/10 Installation de l'abbé Louis Pradet, curé de Frégouville, par M. l'abbé Trilhes, économiste du Grand Séminaire à Auch.

1893 - 26/11 Mise à jour et approbation des comptes pour 1891, 1892 et établissement du budget pour 1893.

Conseil de Fabrique - 2ème registre.

Double de la délibération du 5 avril 1891.

1891 - 14/04 Le carillonneur demande à être payé de 6 F. (planches achetées pour faire des bancs pour les enfants) or le trésorier n'a jamais donné cet ordre. Le carillonneur a acheté des planches et accessoires pour confectionner les 2 portes à l'entrée de l'église. Travail exécuté sur ordre du maire, mais pas du trésorier, ni de M. le curé.

Autorisation : M. le curé peut arranger à ses frais le volailler et il peut percer le mur du presbytère pour en chasser les abeilles, mais il devra ensuite refermer le trou.

1891 - 16/04 Changement de trésorier. Le carillonneur est démissionnaire. La quête du blé a rapporté 15 hl 1/2, vendu à 19 F. à Chabanon (Il y avait 2 hl pour le purgatoire et le reste pour l'église). Il reste 250 F. pour l'église.

1893 - 01/10 Double de l'installation du nouveau curé.

1893 - 11/02 Tarif des chaises (données en régie) :

abonnement 1,25 F. par an et par personne.

Pour une famille : - 2 pers. = 1 ab. - 3 pers. = 1,5 ab.

- 4 pers. = 2 ab. - 5 pers. = 2,5 ab. - 6 pers. = 3 ab.

Remarque : le 1/2 abonnement est à 0,75 F.

Sans abonnement le prix est de 5 centimes par office.

Celui qui aura la régie recevra 20 F. et la moitié de la recette.

1894 - 30/03 Visite pastorale. de Mgr. Louis Gouzot, (1^{ère} visite) "Félicitations pour les deux beaux chœurs de chantres et de chanteuses".

1896 - 25/12 Demande à la commune de payer une indemnité de binage. La quête du blé permet en outre de finir de payer l'harmonium : 100 F..

1897 - 23/03 Vacance de la cure. Les clés de l'église sont confiées à M. Isidore Dupuy.

1897 - 02/05 Réunion avec le nouveau curé : Baric.

Après la délibération habituelle on trouve :

- 1^{ère} délibération complémentaire. Feu l'abbé Auguste Daylies, ancien curé, a fait don du jardin attenant au presbytère sous réserve qu'il soit utilisé par ses successeurs. Il a laissé aussi 1000 F. pour la reconstruction de l'église et 2000 F. pour l'achat du maître-autel et, en plus, 300 F. pour les pauvres de la commune.

² - M. le curé est porté présent mais il n'a pas signé le Procès-Verbal de cette réunion.

Pendant près d'un demi siècle de ministère sacerdotal il n'a cessé de répandre le bien autour de lui, voulant lui témoigner la reconnaissance et rendre hommage à sa mémoire, vu la délibération du conseil Municipal du 14 novembre 1880 ⁽³⁾ , on dira tous les ans, une messe chantée, suivie d'une absoute.

- Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal. Séance du 14 novembre 1880 :

Il existe au nord du village un petit chemin de 1,50 mètre de large qui est devenu inutile. De plus il y a eu un éboulement de talus et l'eau d'un vivier l'a envahi. On propose de fermer ce sentier. Cette fermeture permettra de relier le jardin et le presbytère et constituera un acte de propreté. M. le curé a proposé de céder le jardin à la commune sous réserve qu'il soit laissé à disposition de ses successeurs. La commune accepte et remercie M. le curé.

- 2^{ème} délibération complémentaire. Demande de la Fabrique de paiement de l'indemnité de binage par la commune.

- 1897 - 01/08 Installation de l'abbé Jean Duffaut, nouveau curé.
- 1899 - 01/07 Legs de Louis Alphonse Bégué, décédé le 17 juin, de 500 F.. 4 messes par an à perpétuité.
- 1902 - 28/05 Legs de Antoine Pérès, décédé le 12 mai, de 2000 F. pour l'ornementation intérieure de l'église.
Acceptation du remplacement du maître-autel en marbre.
- 1902 - 05/10 Acceptation du devis de peinture de Paul Lasséran, peintre à Lectoure, suite au legs Pérès pour l'embellissement de l'église.
- 1905 - 30/04 Mention après le procès-verbal de la séance.
Les 140 F., prix du vieil harmonium ont servi à payer :
1° - 55 F. de réparation à l'harmonium.
2° - 77 F. de bannière.
3° - 23 F. de réparation à la sacristie.
Les 140 F. n'ayant pas suffi, M. le curé a payé le surplus.
- Inventaire du mobilier de l'église sur instruction de Mgr l'Archevêque. Texte caché par une feuille collée portant la mention "La loi du 9 décembre 1903 ne se contentant pas de l'inventaire fait par la Fabrique, nous soussignés décidons d'annuler tout inventaire fait par nous. le 19 février 1906, suivent six signatures."
- 1905 - 30/10 Acceptation du legs de Jean Sois, décédé à l'Isle-Jourdain le 25 septembre 1905 (lettre de M. Dufau, notaire à Monferran) : 300 F. à placer en rente de l'Etat pour dire une messe par an et 300 F. pour l'église.
- 1906 - 19/02 procès-verbal de l'inventaire du mobilier de l'église.
A 8h, la messe est sonnée. Une foule nombreuse... désireuse d'anticiper la réparation du crime sacrilège qui allait être commis...
A 9h, M. Chabrol, percepteur à Monferran frappe à la porte. M. le curé lui adresse la protestation suivante... suivie de la protestation de M. Mauran, président du Bureau...
Tenue irréprochable de M. Chabrol pendant la lecture des deux protestations. Paroisse très correcte à son endroit. L'agent fait appel aux 2 témoins exigés... Pas un des 50 ou 60 hommes présents n'accepte. Une offre d'argent est faite, tout le monde sort. L'agent rentre à Monferran et télégraphie à la sous-préfecture. Réponse télégraphique de Lombez : ... si nécessaire, prenez témoins à Monferran. Lapeyre, sous-préfet.
M. Chabrol revient le lendemain, 20 février... Personne, pas même un enfant ne se présente...

³ - Il est fort probable que le conseil Municipal cité se soit tenu en 1886.

- Le 23 février 1906, suivent sept signatures.
- 1906 - 23/04 Délibération.
- 1906 - 16/10 Délibération.
- 1906 - 28/11 Délibération. ... voulant rester en communion avec notre Archevêque...
M. Labat, maire, a seul refusé de signer la délibération.
- 1906 - 02/12 Demande du maire de se faire donner le corbillard et le drap des morts.
Le brancard est la propriété de M. le curé et son usage est gratuit... on souhaite qu'il reste à sa place... L'usage du drap est et restera gratuit et on en a besoin pour les sépultures. Ils ne peuvent être cédés. Le Conseil Municipal est invité à en acheter d'autres si la loi ne permet pas qu'ils servent pour le transport extérieur du cercueil.
- 1906 - 06/12 Vu les nouvelles circonstances, la Fabrique ne peut plus accepter le legs de Jean Soïs. Elle laisse les héritiers libres de faire ce que leur dictera leur conscience.
- 1907 - 15/11 Installation de l'abbé Jean-Marie Dieudé, nouveau curé de Frégouville en présence de M. le maire, des délégués de l'ancienne Fabrique et d'un grand concours de fidèles.

Confréries - 1er registre

Confrérie du Saint Sacrement :

Adoration solennelle.

Monseigneur l'évêque d'Agen étant venu à Monferran canton de l'Isle-Jourdain pour donner la Confirmation, m'a verbalement autorisé à moi prêtre desservant soussigné de rétablir la Confrérie du Saint Sacrement dans l'église de Frégouville le 11 novembre 1803.

Daylies, recteur.

Statuts.

Registre de ceux qui ont été reçus dans la Confrérie décédés. Liste de 35 noms.

Diplôme de la Confrérie du Saint Sacrement établie le 18 juin 1849.

Noms des Confrères et Confréresses et leur demeure.

Liste de 7 noms.

Suivent 13 pages blanches.

Scapulaire reçu par moi curé en vertu d'un pouvoir spécial reçu de Rome.

Liste de 18 noms.

Suivent 7 pages blanches.

Diplôme de la Confrérie du Saint Rosaire établie le jour de la Solennité 7 octobre 1849 par autorisation de l'archevêque d'Auch du 4 octobre 1849.

Noms, prénoms des Confrères et Confréresses, leur demeure. Liste de 120 noms tenue à jour et complétée jusqu'au 7 octobre 1889.

Suit 1 page blanche.

Procès-verbal de l'érection de la Confrérie du Rosaire dans la paroisse de Frégouville en 1890. signé Duffaut.

Noms et prénoms des membres de la Confrérie.

Liste de 83 noms.

Suivent 18 pages blanches.

Diplôme d'autel privilégié. "Nicolas Augustin de Lacroix... archevêque d'Auch... considérant que la plupart des chrétiens sortent de l'église militante sans avoir entièrement satisfait à la justice de Dieu et que leur âme passe dans l'église souffrante pour finir de s'y justifier dans les flammes avant d'être admise au sein de l'église triomphante... nous érigeons pour 7 ans... un autel privilégié pour la délivrance des âmes du purgatoire... l'autel principal dit maître-autel... le 28 octobre 1841.

Suit le texte latin du Bref accordé par le Pape Grégoire XVI à l'archevêque d'Auch le 28 avril 1841.

Renouvellement pour 7 ans le 28 octobre 1848.

Renouvellement pour 7 ans le 28 octobre 1855.

Renouvellement pour 7 ans le 28 octobre 1862.

Renouvellement pour 7 ans le 28 octobre 1869.

Renouvellement pour 7 ans le 28 octobre 1876.

Suivent 50 pages blanches.

Bénédiction du cimetière après son agrandissement le 6 janvier 1844. signé Daylies, recteur.

Suivent 17 pages blanches.

Listes de communiantes du 10 juin 1841 jusqu'en 1876.

Confréries - 2ème registre

Registre de la Confrérie du Très Saint Rosaire érigée dans la paroisse de Frégouville le 1^{er} juin 1890 en la fête de la Sainte Trinité.

Registre des personnes reçues au

Scapulaire de Notre-Dame du Carmel et au Scapulaire de l'Immaculée Conception.

Registre de l'œuvre de :

l'Apostolat de la Prière, la Propagation de la Foi, Saint François de Sales.

Procès-verbal de l'érection de la Confrérie du Très Saint Rosaire le 1^{er} juin 1890.

Membres de la Confrérie : liste de 83 noms.

Conseil de la Confrérie. Statuts de la Confrérie.

Listes complémentaires de nouveaux membres de 1890 à 1900.

Dernière page : Catéchismes 1898 - 1899. 17 enfants avec les notes obtenues.

Notes de lecture et commentaire :

Ces registres montrent le sérieux avec lequel les membres des Conseils de Fabrique gèrent les biens de l'église. Ils apportent à cette tâche les mêmes soins que pour la gestion de la commune. L'église paroissiale est le bien de tous et un bien précieux... puisqu'il assure le salut des âmes.

On notera que, mis à part les petites difficultés concernant le tarif des chaises, les travaux d'entretien de l'église ou de création de chapelles sont menés prestement.

De nombreux dons permettent des embellissements grâce auxquels l'église de Frégouville conserve encore un cachet bien particulier. Il faut dire quelle est encore l'objet de soins attentifs de la part de la population locale.

Les conditions dans lesquelles la population de Frégouville s'est rassemblée pour prier le 19/02/1905, jour de l'inventaire du mobilier de l'église, méritent de retenir notre attention. De plus, aucun homme de ce village n'a accepté de servir de témoin pour cet acte, certes légal, mais qui heurtait leur conscience et leur foi. Il peut être intéressant de voir comment cela s'est passé dans d'autres villages...

Analyse et extraits des quatre registres par Jean Castan - 1999

Frégouville

Conseil de Fabrique

et

Registres de Confréries.

Centre d'Étude, de Recherche et d'Édition de Marestaing

Dépouillement réalisé en 1999.